

Jeudi 5 mars 2026 | 17h00 - 19h00



1001 questions sur l'**OMBUDSMAN**

Comment faire de la médiation administrative un levier efficace de résolution des litiges ?

Les contours et la valeur ajoutée de **la médiation administrative**.

Les matières dans lesquelles l'**Ombudsman** peut intervenir.

Les types de litiges concernés et les **solutions concrètes** que vous pouvez obtenir.

👉 Dans une approche résolument pratique, nos deux experts vous expliquent quand et pourquoi recourir à l'Ombudsman, comment engager une médiation administrative et en faire un outil efficace pour résoudre rapidement vos litiges !



Nicolas Lagasse, Médiateur commun de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Président de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF) ; membre du réseau belge des Médiateurs

Benoit Havet, Avocat au Barreau du Brabant wallon, spécialisé en droit de l'urbanisme, de l'environnement et immobilier ; enseignant à l'ULB et l'UMons



TARIF EN PRÉVENTE : 40€ (paiement avant le 20/02) - 30€ pour les stagiaires

TARIF APPLICABLE AU-DELÀ DU 20/02 : 50€ (40€ pour les stagiaires)

GRATUIT pour les étudiants sur présentation de la carte



Inscription obligatoire via www.ajn.be ou en scannant le QR-code

Accréditation en cours : OBFG - IFJ - FRNB - IJE



Région wallonne, Boulevard du Nord, 8 à 5000 NAMUR